

Motivation vote Fusions UI Sud Est

24 Janvier 2019

Les élus du CE Do Sud Est sont consultés ce jour sur le projet de regroupement des Unités d'Intervention Marseille, Provence Côte d'Azur et Rhône Durance en vue de la création de l'Unité d'Intervention Sud Est.

Le processus d'information consultation du Comité a débuté en juin 2019 et a nécessité de nombreux allers et retours avec notre direction ainsi qu'à la communication d'un certain nombre d'informations complémentaires.

Les comptes rendu du cabinet externe Anthropie nous laisse perplexe sur l'impact des salariés qu'aura cette fusion comme :

- Sentiment de manque de reconnaissance
- Absence de réunions d'équipe
- Sentiment d'iniquité par rapport à la prise en charge de dossiers
- Manque d'harmonisation dans les appartenances métier
- Incompatibilité SI
- Rattachements des soutiens
- Relation sous-traitants
- Perte de sens du travail
- Alternance cuivre/fibre : source de charge cognitive augmentée
- Niveau de compétences hétérogène DOSE (charge de travail et sentiment d'iniquité)
- charge de travail et impact sur le collectif de travail
- Démultiplication des interlocuteurs (charge de travail)
- Tâches chronophages
- Pratiques hétérogènes des interlocuteurs
- Questionnement sur l'éclatement des activités

Cependant la CFE-CGC reconnaît que le processus engagé par la direction a permis un dialogue et des échanges de qualité.

Sur le fond, le regroupement de nos 3 UI s'inscrit dans le cadre d'un projet d'uniformisation prévu au niveau d'Orange France : UI 2019.

Les échanges avec la direction ainsi que les documents dont nous disposons, pourrait nous faire montrer que le projet est essentiellement un projet de regroupement sans conséquence directe pour l'emploi.

Cependant, l'analyse des documents nous démontre que ce projet est bien plus vaste qu'un simple regroupement :

- Il a une portée économique en ce sens qu'il répond aux enjeux de rationalisation et d'économies portés par le Groupe Orange
- Il s'accompagne de changements de processus de fonctionnement et notamment d'évolutions de nos métiers, déjà engagés depuis quelques années
- Il va induire des modifications de périmètres et de liens hiérarchiques ayant des conséquences pour les salariés.

L'entreprise a établi un certain nombre de plan d'économies en vue de dégager du cash qui peut être utilisé pour un besoin d'investissement Fibre croissant ainsi qu'une augmentation des dividendes. Une grande partie des économies attendues porte sur la masse salariale par le biais d'importants départs naturels et TPS, en cours et à venir, directement liés à la pyramide des âges.

Les nombreux départs, en grande partie non remplacés, provoquent des besoins en force de travail, que la direction tente de combler via la fusion des UI par de la recherche de gains de productivité, de l'uniformisation de processus, un recours accru à la sous-traitance la digitalisation

Enfin, la CFE-CGC attire notre attention sur les conséquences que pourra avoir la fusion des 3 UI sur les salariés, notamment ceux étant sur des sites isolés, même nomades : l'organisation matricielle mise en place avec un manager de proximité et un manager distant sur le métier, peut avoir des impacts pour le salarié : prise en compte des évaluations, éloignement du lien social

et sociétal, ... mais aussi pour le manager métier qui devra augmenter ses temps de déplacement et de présence sur les différents sites. Nos CHSCT ont également pointé ces difficultés et nous attendons, de la part de la direction, une grande vigilance et attention sur le traitement individuel de ces salariés et situations.